garantit pas nos droits politiques, et dont le fonctionnement amènera nécessairement des conséquences désastreuses pour notre race. (Ecoutez ! écoutez !) La lutte des nationalités, qui s'est trop longtemps faite en Europe, semblait ne pas avoir de raison d'être en Amérique. Il semblait qu'il y avait sur ce continent assez d'espace et assez d'avenir pour permettre à tout le monde, à tous les principes et à toutes les nationalités, d'y vivre en paix sans se coudover et sans se heurter. Il semblait que ceux qui avaient émigré de l'ancien monde devaient avoir à cœur de former sur ce continent de puissantes nations. sans y apporter les haines religieuses et nationales qui avaient divisé et ensanglanté l'Europe pendant si longtemps. Et. cependant, qu'avons-nous vu ici ? Nous avons vu la France qui, la première, avait lancé les premiers apôtres du christianisme dans les vastes solitudes de l'Amérique du Nord, la France, qui la première avait planté son noble drapeau sur l'Ile de Montréal et les hauteurs de Québec; nous avons vu la France perdre jusqu'au dernier pouce de terrain qu'elle avait conquis sur ce continent, et ne laisser à ses enfants abandonnés en Canada qu'un avenir de luttes et de combats contre l'esprit d'envahissement de sa puissante rivale. (Ecoutez! écoutez!) Dès le commencement de la domination française en Amérique, nous avons vu se reproduire ici les luttes qui divisaient le continent Européen. On détruisait les bourgs et les villages comme s'il n'y avait pas eu assez d'espace dans ce nouveau monde pour les quelques poignées d'hommes venus pour l'habiter. Les premières scènes de cette guerre inqualifiable se sont passées en Acadie dès 1613. Voici ce que je trouve dans GARNEAU à ce sujet :

"La Saussays commença en 1612, sur la rive gauche de la rivière l'enobscot, un établisse-ment qu'il nomma St Sauveur. Tout alla bien d'abord, et l'on se flattait déjà d'un succès audelà de toute espérance, lorsqu'un orage inattendu vint fondre sur la colonie et l'étouffer dans son berceau. L'Angleterre réclamait le pays jusqu'au 45e degré de latitude septentrionale, c'est-à-dire tout le continent en remontant au nord jusque dans le oœur de l'Acadie. La France, au con-traire, prétendait descendre vers le sud jusqu'au 40e degré. Il résultait de ce conflit que, tandis que La Saussays se croyait dans les limites de la Nouvelle-France, & St. Sauveur, les Anglais le disaient fort avant sur leur territoire. Pour soutenir leur prétention, le capitaine Augall, de la Virginie, résolut d'aller le déloger, aiguillonné par l'espoir de faire un riche butin et par ses préjugés contre les catholiques, qui avaient été cause de la ruine de Poutrincourt.

Ainsi, des 1612, c'est-à-dire deux ou trois ans seulement après la fondation de Québec, on voit déjà les luttes de religion et de race commencer leur œuvre d'exclusivisme sur notre continent, et nous aurons encore à faire ces luttes, quelque désagréables qu'elles soient. Je continue:—

"Il parut tout à coup devant St Sauveur avec un vaisseau de 14 canons, et jeta la terreur parmi les habitants sans défense qui le prirent d'abord pour un corsaire. Le P. GILBERT DU THET voulut en vain opposer quelque résistance. Il fut tué et l'établissement livré au pillage. Tout fut pris ou saccagé, ARGALL lui-même donnant le premier exemple. Pour légitimer cet acte de piraterie, car c'en était un, il déroba la commission de LA SAUSSAYE et fit semblant de le regarder. lui et les siens, comme des gens sans aven. Peu à peu cependant il parut se radoucir, et proposa à ceux qui avaient des métiers de le suivre à Jamestown, d'où, après avoir travaillé un an, ils seraient rendus à leur patrie. Une douzaine acceptorent cette offre. Les autres, avec La Saussave et le l'. MASSE, préférèrent se risquer sur une f. êle en burcation pour atteindre la liève, où ils trouvèrent un bâtiment de St. Malo qui les transporta en France.

"Ceux qui s'étaient fiés à la parole d'ARGALL furent bien surpris, en arrivant à Jamestown, de se voir jeter en prison et traiter comme pirates. Ils réclamèrent vainement l'exécution du traité conclu avec lui : ils furent condamnés à mort. ARGALL. qui n'avait pas songé que la soustraction de la commission de La Saussayn finirait d'une manière aussi grave, ne crut pas devoir pousser la dissimulation plus loin, remit cette commission au gouverneur, le chevalier Thomas Dalk, et avous tout. Ce document et les renseignements puisés dans le cours de l'affaire, engagèrent le gouvernement de la Virginie à chasser les Français de tous les points qu'ils occupaient au sud de la ligne 45e. Une escadre de trois vaisseaux fut mise sous les ordres du même ARGALL pour aller exécuter cette résolution.

"La flotte commença par ruiner tout ce qui restait de l'ancienne habitation de Ste. Croix, vengeance inutile, puisqu'elle était abandonnée depuis plusieurs années, et cingla ver« Port Royal où elle ne trouva personne, tout le monde étant aux champs à deux lieues de là et, en moins de deux heures, toutes les maisons furent réduites en cendre avec le fort."

Eh bien! M. le PRESIDENT, cette scône de dévastation et de vandalisme sur notre continent, qui comptait alors à peine 1,000 blancs, donne la clé de tous les événements qui ont eu lieu depuis cette époque jusqu'à la conquête du Canada par les Anglais. Il y a dans ce fait la corroboration du principe qui veut que la nation la plus forte opprime la plus faible, à moins que des circonstances spéciales ne protégent l'une contre l'autre. Il y a ici la preuve que l'égalité sectionnelle garantie par le système de gouvernement